

CHARGE DE LA PROPRETE URBAINE

Le service Voirie, relevant de la Direction des Services Techniques recrute un agent à temps complet (36h), relevant de la filière Technique, cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.

Poste à pourvoir en février 2020, titulaire ou CDD de 6 mois renouvelable avec possibilité de pérennisation.

Idéalement située au pied du Vercors, au carrefour de la Vallée du Rhône et du sillon alpin, Bourg de Péage est à 45 min de Grenoble, 1h15 de Lyon et à 10 minutes de la gare Valence TGV. En rejoignant nos équipes, vous aurez l'occasion de découvrir les nombreux atouts de la Ville, notamment le Bois des Naix, un véritable écrin de verdure de 12 hectares et les quais de l'Isère.

Bourg de Péage s'attache à être une ville accueillante, dynamique, qui cultive l'art du bien vivre ensemble. La Ville bénéficie d'équipements modernes, de services publics de qualité, d'un espace économique de 70 hectares, d'un tissu associatif particulièrement riche et de nombreuses animations festives, sportives et culturelles qui rythment l'année.

Sous l'autorité de la responsable et du responsable adjoint du service Voirie, vous garantissez la propreté des espaces publics (voirie, places, parcs, cours d'écoles) et assurez également la viabilité hivernale (déneigement manuel des rues).

ACTIVITES SPECIFIQUES/ SAVOIRS FAIRE
Nettoiemnt des voies, espaces publics
Nettoyer par balayage manuel ou mécanisé (balayeuse, aspirateur manuel, etc.) les rues (caniveaux, trottoirs, places, abords des écoles, aires de jeu...) Nettoyer les toilettes publiques Ramasser les déchets laissés sur les trottoirs et au pied des conteneurs de collecte (emballages, planches, détritrus divers...) Laver sous pression les places de la commune et des rues afférentes Vider et nettoyer les corbeilles à papier et les cendriers sur le domaine public Ramasser les feuilles mortes Traiter et retirer les pollutions visuelles (tags et affichage sauvage) Assurer le curage de regards d'assainissement/pluvial Nettoyer hebdomadairement les cours des écoles Evacuer le tri sélectif réalisé dans les bâtiments municipaux hors scolaires (papiers, plastiques, verres...) Signaler et sécuriser son intervention aux abords d'une voie publique et mettre en place la signalisation temporaire adaptée Respecter le port des EPI (Equipements de protection individuelle)
Surveillance de la propreté des espaces publics
Surveiller la présence de dégradations sur les voies publiques et espaces publics Bouchage des trous sur chaussée Mettre en sécurité les incidents constatés Rendre compte à sa hiérarchie des dégâts constatés sur le secteur
Suivi et entretien des équipements, matériels, véhicules et engins
Désinfecter et entretenir régulièrement les outils et les équipements mis à disposition Participer au nettoyage et à la maintenance des ateliers du service et du hangar au Centre Technique Municipal Maintenir et entretenir le matériel, équipement, les véhicules et engins et véhicules utilisés par le service Appliquer les consignes d'hygiène et de sécurité à l'entretien du matériel Ranger les objets déplacés après intervention Détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé Signaler les dysfonctionnements aux responsables du service
Viabilité hivernale
Assurer le déneigement et le salage manuels des voiries, trottoirs et espaces publics (place, escalier, cours d'école, accès aux bâtiments publics) et préparation du matériel avant intervention (chargement du sel et maintenance des équipements)
ACTIVITES TRANSVERSALES
Remplacement et aide des agents sur les petits travaux de voirie (pose ou réparation de mobilier urbain, bouchage des trous sur chaussée, réparation sur trottoir ...)
Remplacement et aide des agents de l'équipe festivité sur l'ensemble des tâches afférentes : installation de mobiliers (tables, chaises, scène, barrières, tentes de festivités ...), entretien de la signalisation routière
Participation à la mise en place des illuminations de Noël
Participation possible à l'astreinte technique et neige
Remplacement ponctuel du chargé d'intendance/logistique au Cabinet du Maire

Profil recherché

Disposant obligatoirement du permis B, l'expérience de la conduite d'une balayeuse mécanique serait appréciée. La détention du permis C et de CACES est également appréciable dans le cadre de ce recrutement.

Autonome et rigoureux, le sens de l'anticipation et la réactivité sont des qualités attendues sur ce poste.

Une bonne condition physique est également indispensable : : travail en extérieur, soumis aux intempéries

Conditions de travail

36 heures hebdomadaires ouvrant 6 jours d'ARTT.

Travail du lundi au vendredi, et le samedi par rotation au sein de l'équipe lors de la tournée de de la balayeuse mécanique de voirie. Participation possible aux astreintes technique et neige, pouvant impliquer du travail en soirée, nuit, ou week-end ;

Contraintes physiques importantes, liées au port de charges lourdes ; soumis aux conditions climatiques ; exposition au bruit ; manipulation de produits chimiques et machines/engins mécanisés.

Rémunération statutaire + Prime annuelle + CNAS + Titres restaurant (après 6 mois d'ancienneté).

Le jury de recrutement aura lieu le jeudi 10 octobre 2019.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) doivent être adressées avant le vendredi 27 septembre 2019 à :

***Madame le Maire de la Ville de Bourg de Péage
Direction des Ressources Humaines
Rue du Docteur Eynard - BP 43
26 301 BOURG DE PEAGE cedex***